



Association pour l'Aménagement du Quartier des Moulières

Association déclarée le 04 novembre 1998 à la sous préfecture d'Apt
n° de parution 19980049 au JO du 05/12/1998 sous le n° 2249
numéro actuel W841000226

A.A.Q.M chez Mr BRUGUERA

Le CLOS FLORENT, Route de Villelaure, 84120 PERTUIS

<http://aa.qm.free.fr>



BULLETIN 2018

L'AAQM va bientôt fêter ses vingt ans d'existence. En moyenne, une centaine de familles y adhèrent chaque année et soutiennent ainsi ses actions pour préserver le cadre de vie et la convivialité du quartier des Moulières. En définissant des actions prioritaires et en proposant des solutions, l'AAQM s'adapte aux enjeux liés à l'urbanisation et à l'environnement. Sa longévité doit beaucoup au renouvellement de l'équipe des correspondants et des membres du bureau ainsi qu'à l'évolution de ses statuts. Elu lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2017, le bureau de l'AAQM se compose désormais de six membres, dont des parents d'enfants scolarisés, la moyenne d'âge s'en trouve rajeunie !

Notre quartier va être profondément impacté par l'urbanisation prochaine de la Zone d'Aménagement Concertée du Jas de Beaumont, ainsi que par celle des secteurs sud de la RD 973 et ouest de la Croix de Gon. Aux nombreux nouveaux logements s'ajouteront des bâtiments administratifs, écoles, ensemble sportif, maison de retraite, commerces. Avec votre soutien, l'AAQM œuvre pour que « la charrue ne soit pas mise avant les bœufs » et que l'exécution des travaux, prévue par tranches, respecte un environnement qui va passer de périurbain à urbain.

Du chemin de la Peyrière à celui de la Croix de Gon, en passant par la rue Gustave Lançon, les Bastides Blanches, le chemin du Ventoux, le Prieuré, le Clos Florent, le chemin des Moulières, les Gémeaux, le St Didier, les Vignes, le Grégory, la route de Villelaure ... les correspondants de l'AAQM recueillent les avis des habitants. Ceux-ci s'inquiètent de l'augmentation du trafic routier, avec son lot d'embouteillages récurrents, de pollutions sonores et atmosphériques. L'aggravation des risques pour les cyclistes et piétons ne fait que conforter un grand scepticisme quant à la capacité des voies de circulation actuelles à garantir la sécurité des usagers et à absorber les flux de véhicules projetés.

Pour anticiper ces problèmes, la réalisation d'un barreau de liaison entre la RD 973 et le projet de déviation Pertuis - Villelaure est une demande prioritaire de l'AAQM. Favoriser les déplacements doux, tant le long des voies de circulation que pour les espaces de transition entre l'actuelle zone pavillonnaire et les nouvelles constructions, est aussi une priorité de l'AAQM, car cela permet de conjuguer la limitation du trafic routier avec la préservation du cadre de vie. Les multiples observations, déposées lors des enquêtes publiques par l'AAQM ainsi que par plusieurs habitants du quartier à titre individuel, ont commencé à être prises en compte, avec notamment l'abandon d'une voie d'accès au futur EHPAD en lisière du lotissement des Bastides Blanches. Mais il nous faut rester vigilants pour qu'à chaque étape du projet, les intérêts légitimes des habitants du quartier ne passent pas au second plan vis-à-vis des intérêts des promoteurs ou de tentations de négliger les investissements publics nécessaires à la construction de solutions d'aménagement durables.

Les représentants de l'AAQM veillent à travailler en bonne intelligence avec les élus du conseil départemental et de la mairie de Pertuis, principalement ceux chargés des travaux, de l'accessibilité et de l'environnement, de l'urbanisme et de la prévention. Cette plateforme de concertation avec les élus est efficacement soutenue par les liens que nous avons avec les services techniques, notamment : le Centre Technique Municipal, le service urbanisme, chargé de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire et la Direction des Opérations d'Aménagement Métropole Aix-Marseille-Provence du territoire du Pays d'Aix. Lors des réunions avec les élus et les services techniques, l'AAQM ne manque pas de défendre ses actions prioritaires qui visent :

- une progressivité de l'urbanisation permettant de juger au fur et à mesure des étapes de construction des logements
- des aménagements ou créations de voies de circulation, favorisant les déplacements doux (piétons, cyclistes)
- une mise en œuvre d'espaces de transition entre l'actuelle zone pavillonnaire et les nouvelles constructions.

Au fil des années notre association a su tisser des relations avec les différentes personnes et services, acteurs des aménagements de notre quartier. La concertation avec les élus permet à l'AAQM de travailler en amont des dossiers d'exécution ; les avis, proposés dans l'intérêt de tous, ont ainsi plus de chances d'être pris en compte et relayés. Le journal La Provence fait ainsi régulièrement écho aux actions de l'AAQM et notre site internet <http://aa.qm.free.fr> permet de suivre leur évolution. Pensez à le visiter et à laisser vos avis, vos remarques, vos suggestions sur son kiosque, « mur » de l'AAQM.

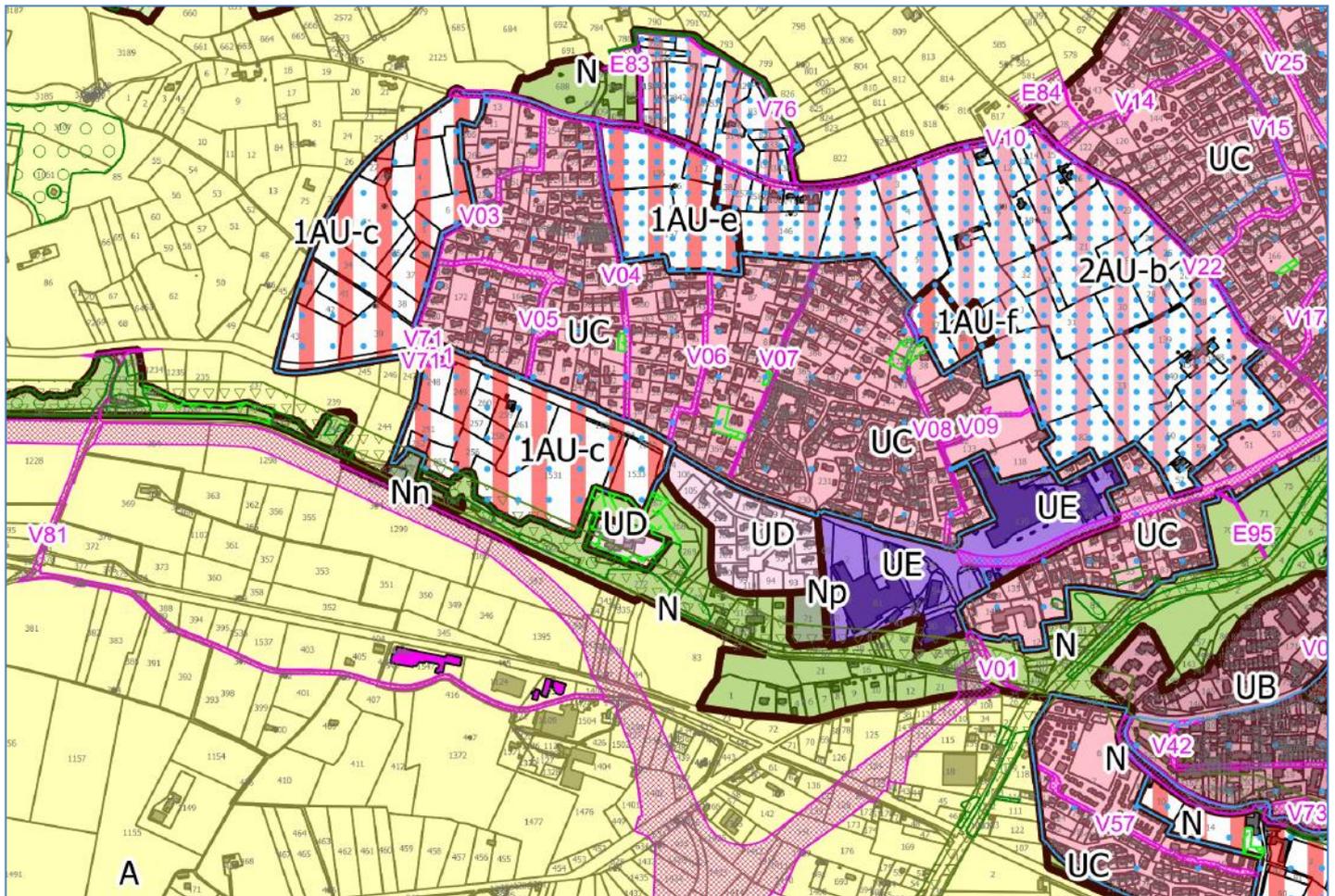
Comme tous les ans, l'AAQM organise le **pot des quartiers** et convie ses adhérents à partager quelques moments de convivialité. Le pot des quartiers a lieu cette année **le vendredi 8 juin**. Martine Fromont, conseillère municipale déléguée à la ville, propose aux

enfants de représenter leur quartier par un dessin, nous faisons donc appel à vos idées pour toute proposition. Enfin, nous souhaitons marquer cette année les 20 ans d'existence de notre association, là encore toutes les idées et initiatives sont les bienvenues ... Comme sont également bienvenues les bonnes volontés pour étoffer l'équipe des correspondants de quartier et participer à la vie du quartier. N'hésitez pas à nous contacter directement ou par courriel : aaqm.bureau@free.fr

Si vous pensez que notre démarche mérite d'être poursuivie, votre adhésion à l'A.A.Q.M. augmentera le poids des demandes que vous pouvez formuler. Pour cela il suffit d'adresser le **bulletin** ci-dessous, accompagné d'un **chèque de 10 €** à l'ordre de AAQM, directement à votre correspondant **ou** par voie postale au **siège social** :

AAQM chez M. P. Bruguera, Le Clos Florent, 84120 PERTUIS.

Extrait du Plan Local d'Urbanisme avec les zones d'urbanisation qui ceintureront l'actuel quartier des Moulières



----- ✂ ----- **Bulletin d'adhésion 2018 à l' A A Q M** -----

Nom : Prénom :

Nom de votre correspondant AAQM :

Adresse :

Tel : Courriel :

Pour recevoir la convocation à l'AG et le bulletin d'information par voie électronique, merci de cocher la case :